

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
840032658035577893	M MERCURY LUC-JEROME ALBERT	S		

TAXE D'HABITATION 2013 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ①	1141		1141	1141		
Valeur locative moyenne	3057		3361	3057		
A B A T T E M E N T S	• Général à la base	%	%			
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	20%		10%		
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	25%		15%		
	• Spécial à la base	%		%		
• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition ②	1141		1141	1141	Total des cotisations	337
Taux d'imposition 2013	20,49%	%	8,85%	0,179%		
Cotisations 2013 ③	234		101	2		
Taux d'imposition 2012	20,49%	%	8,85%	0,181%	Frais de gestion ④	+ 10
Rappel cotisations 2012						
Variation en valeur					Prélèvement pour base élevée ⑤	
Variation en pourcentage	%	%	%	%		
Abattements de référence 2003/2013 ⑥	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement sur résidences secondaires ⑦	+ 5
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2012 ET 2013						
	ANNÉE 2012	ANNÉE 2013	En valeur	En pourcentage	Plafonnement selon le revenu ⑧	
(a) Cotisations				%		
(b) Allègements				%		
(c) = (a) - (b) Somme à payer				%		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME S						
Taux global 2000 corrigé ⑨	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
27,88%	0070263987C	APPARTEMENT		H	1141	
Cotisation référence 2003 ⑩						352

-Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2013

Compte-tenu de votre déclaration ou de votre situation, vous n'avez pas de contribution à payer pour cette habitation.

Vos démarches

- ⇒ Par internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
 ⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 034 * - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr
 - courriel : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
 Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 impôts (0810 46 76 87)*
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou sur le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques :

SIP AVIGNON EST SAID GESTION 1 AVE DU 7EME GENIE
 CS 80051 84098 AVIGNON CEDEX 9
 Tél : 04 90 27 72 38 Courriel : sip.avignon-est@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : 8H30 A 12H ET DE 13H30 A 16H T.L.J. SAUF SAMEDI ET SUR RDV

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)



AVIS D'IMPÔT 2013

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 SIP AVIGNON EST
 AV DU 7EME GENIE CS 80051
 84098 AVIGNON CEDEX 9

eco'pli 63 AUVERGNE PIC 08.11.13 CI0202



0758008955 0004

M MERCURY LUC-JEROME ALBERT
 CHEZ M MERCURY ALBERT
 MAS DE LAURE
 13570 BARBENTANE

Vos références

Numéro fiscal : 11 08 868 281 325 C
 Référence de l'avis : 13 84 7188396 44

Identification de votre imposition :

Département : 840
 VAUCLUSE
 Commune : 007
 AVIGNON
 Lieu d'imposition : 1000
 41 RUE CAMPANE

Numéro FIP : 840 03 26 5803557789 3

Numéro de rôle : 780

Date d'établissement : 24/10/2013

Date de mise en recouvrement : 31/10/2013

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 16/12/2013 352,00 €

Détail du montant à payer

Montant de votre taxe d'habitation 352,00 €

Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 0,00 €

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire. Ne joignez aucun autre document (sauf votre RIB si nécessaire).

Partie à détacher en suivant les pointillés

Pour Payer
 par smartphone,
 flashez ce code
 avec l'application
 « Impots.gouv »



Voir explications
 à la rubrique
 « Comment payer
 votre taxe
 d'habitation ? »

ÉTABLIS. GUICHET COMPTE CLÉ
JOIGNEZ UN RIB

En cas de modification, joindre un relevé d'identité
 bancaire ou de caisse d'épargne
 Veuillez débiter mon compte
 du montant ci-dessous SIGNATURE

DATE

M MERCURY LUC-JEROME ALBERT
 CHEZ M MERCURY ALBERT
 MAS DE LAURE
 13570 BARBENTANE

Centre N° 06 - NNE :005002

TIP Titre Interbancaire de Paiement
 Références à rappeler : 13 84 7188396 44 E 780 2013 84003 16/12/2013



CENTRE D'ENCAISSEMENT
 DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Taxe d'habitation : 352,00
 Contribution à l'audiovisuel public : 0,00
 Montant en euros : 352,00
 NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

138471883963 M

MERCURY L

001110000122 70780213847188396440840030983806 35200

